



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

de la zone de défense et de sécurité Sud

Secrétariat général pour l'administration

du ministère de l'intérieur Sud

**Construction d'une annexe judiciaire
Programme Mobilier**

MAITRE D'OUVRAGE :

ÉTAT Ministère de l'Intérieur

Pouvoir adjudicateur :

Préfet de la zone de défense et sécurité Sud.

Conducteur d'opération :

SGAMI SUD – Direction de l'Immobilier

Bureau Régional des Affaires Immobilières Occitanie

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	4
GENERALITES.....	5
1. MOBILIER ADMINISTRATIF.....	7
1.1. Fauteuil courant.....	7
1.2. Fauteuil direction et vigie.....	7
1.3. Bureau courant.....	8
1.4. Caisson mobile ou fixe.....	8
1.5. Armoire haute.....	8
1.6. Armoire basse.....	9
1.7. Corbeille de bureau.....	9
1.8. Table de réunion direction.....	9
1.9. Chaise visiteurs.....	9
1.10. Patères bureaux.....	10
1.11. Matériel de visioconférence pour réunion.....	10
2. MOBILIER D'ACCUEIL ET SALLES D'ATTENTE.....	11
1.12. Siège coque 4 places.....	11
1.13. Poste d'accueil.....	11
1.14. Banque d'accueil.....	11
1.15. Tableau d'affichage ouvert.....	11
1.16. Tapis d'accueil PMR.....	12
1.17. Portique et tunnel de détection à rayons X.....	12
3. MOBILIER POUR SALLE DE REPLIS.....	13
1.18. Table mange-debout.....	13
1.19. Chaise haute.....	13
1.20. Chaise courante ESR.....	13
4. SANITAIRES (HORS ZONE ACCESSIBLES AUX RETENUS).....	14
1.21. Poubelle WC.....	14
1.22. Poubelle pour hygiène féminine.....	14
5. MOBILIER POUR LA GESTION DE SITE.....	15
1.23. Rayonnage polyvalent.....	15
6. MOBILIERS POUR LES SALLES D'AUDIENCE.....	15
1.24. Table de jugement magistrat.....	15
1.25. Bureau d'audience du greffier.....	15
1.26. Estrade de surélévation.....	15
1.27. Bancs et pupitre d'audience avocats.....	16
1.28. Banc d'audience public.....	16
1.29. Pupitre filant.....	16
1.30. Matériel de visioconférence pour audiences.....	16

PREAMBULE

Les préconisations présentées ci-après sont établies de manière générale, chaque local faisant l'objet d'une fiche espace spécifique rappelant et précisant le cas échéant les performances et caractéristiques à atteindre.

Ces préconisations doivent permettre au maître d'œuvre de proposer les choix techniques qui lui paraissent répondre aux objectifs de performance exposés.

Ces exigences et prescriptions techniques doivent être vérifiées et, le cas échéant, précisées par des BET spécialisés, lors des différentes phases de conception, notamment au regard des partis architecturaux et techniques du projet. Les dispositions retenues devront être soumises à la validation du Maître d'Ouvrage.

GENERALITES

- **Exigences générales :**

Les équipements mobiliers doivent satisfaire à un ensemble de paramètres techniques permettant de caractériser les niveaux performanciels requis. Les critères de choix doivent intervenir en fonction d'une hiérarchisation. Le panel correspondant peut s'envisager en procédant à un classement des éléments déterminants suivants :

- Robustesse / solidité-durabilité : résistance mécanique et comportement à l'égard des sollicitations dues aux produits d'entretien et de nettoyage agressifs (actions/réactions physiques, chimiques)
- Facilité d'entretien et de maintenance : conservation des propriétés initiales (indestructibilité des composants mobiliers ou praticité et efficience des modalités réparatrices) et maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes ;
- Prise en compte de la sûreté – en complément de la résistance aux dégradations – au titre des risques de "détournement" des matériaux (usages destructifs ou agressifs) ;
- Prise en compte de la sécurité incendie : classement au feu des matériaux ;
- L'ensemble du mobilier sera garanti au minimum 5 ans

Dans tous les cas, le choix du mobilier devra être validé par le maître d'ouvrage sur présentation de fiches techniques détaillées et éventuellement échantillons.

- **Exigences spécifiques à la rétention :**

S'agissant du mobilier applicable dans les zones de rétention, il est souhaité de privilégier des matériaux de type plastique dur et épais, et/ou bois résineux qui ont pour avantages :

- De permettre des conceptions de mobilier du type bancs / chaises / tables, plus robustes et plus faciles à nettoyer (confection d'un seul tenant pour le dossier et l'assise, empiètement (en métal) fixe au sol ou scellé dans la structure.
- Limiter les interstices (stries, lattes non jointives, etc.) et les angles fermes qui rendent difficile les opérations de nettoyage et qui facilitent l'insertion d'objets permettant de faire levier pour dégrader le mobilier etc.)
- D'être mieux adaptés à la confection de mobilier de formes arrondies,
- D'être plus confortable car moins sujets aux écarts de température (le métal devient brûlant au soleil et glacé en hiver)
- Privilégier des états de surface lisses, satinés ou brillantes (faciliter les opérations de nettoyage) et dépourvus de zone anguleuse (moins de risques de contusions).

Il est préconisé de choisir des couleurs contrastant avec celles des murs/sols/plafonds pour éviter la monotonie (répercussion des couleurs et du contraste sur le psychisme).

Pour le mobilier scellé dans le sol (en plus des préconisations ci-dessus) :

- Privilégier des conceptions avec un empiètement central (ou plusieurs empiètements sur la ligne centrale) pour faciliter les opérations de nettoyage (exemple : plus d'aisance pour passer la serpillière sous une table) et favoriser le confort (moins de gêne pour le placement des jambes), etc. Le diamètre de ces pieds et leur mode de fixation sur le plateau et le sol doit permettre une

forte charge sur le bord du plateau (pour résister au poids de plusieurs personnes assises sur le bord du plateau par exemple). A cette fin, ils pourront être intégrés dans le plateau et scellé au sol plutôt que boulonné.

- S'assurer que le mobilier scellé ou intégré dans la structure du bâtiment n'empiète pas / ne gêne pas la circulation des personnes et des matériels (réaliser une étude de flux des personnes et matériels pour décider de l'emplacement définitif).
- Le mobilier décrit ci-dessous peut être adapté, à condition d'être au minimum équivalent.
- Les photos des fiches d'ambiances n'ont pas de valeur contractuelle.
- Elles permettent de saisir une ambiance, et/ou de montrer un type d'équipement fonctionnel.

- **Engagements en faveur de l'économie circulaire et du développement durable :**

Conformément aux dispositions de l'article 58 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL) et du décret n° 2024-134 du 21 février 2024, le Titulaire s'engagera à intégrer dans son projet des principes de réemploi, de réutilisation et d'incorporation de matières recyclées dans les équipements et mobiliers sélectionnés.

À ce titre, le groupement devra proposer des solutions répondant aux obligations suivantes :

- Respect des proportions minimales de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, conformément aux seuils définis par la réglementation ;
- Intégration des exigences environnementales dès la conception du mobilier, garantissant leur durabilité, leur robustesse et leur facilité d'entretien, en adéquation avec les contraintes d'un centre de rétention administrative ;
- Justification et traçabilité des matériaux et équipements afin d'assurer la conformité des propositions avec les exigences réglementaires en matière d'économie circulaire.

Ces obligations s'inscrivent dans une démarche globale visant à réduire l'impact environnemental des marchés publics et à favoriser une gestion responsable des ressources. Ainsi, les groupements pourront proposer des solutions alternatives aux références mentionnées dans le présent document, sous réserve que celles-ci respectent les critères fonctionnels, esthétiques et de performance attendus.

Le maître d'ouvrage veillera à la bonne application de ces engagements tout au long du processus de consultation et de réalisation du marché.

1. MOBILIER ADMINISTRATIF

1.1. Fauteuil courant

Référence : FAUT-01

Fauteuil de bureau ergonomique pour une utilisation 24h en environnement professionnel.

Assise en tissu et dossier haut. Assise réglable en hauteur et profondeur.

Inclinaison du dossier réglable, permettant d'adapter la posture selon l'utilisation. Mécanisme basculant ou synchrone, favorisant une meilleure répartition du poids et un mouvement fluide.

Possibilité de blocage de l'inclinaison pour un maintien fixe de la posture.

Accoudoirs amovibles, réglables en hauteur et en largeur, surface résistante à l'abrasion.

Réglage de la hauteur via un vérin à gaz, permettant une adaptation aux différentes morphologies.

Structure en plastique renforcé ou métal, garantissant une excellente stabilité.

Piètement à 5 branches, sur roulettes, optimisant la répartition du poids et la robustesse.

Matériau respirante, favorisant la circulation de l'air et réduisant l'accumulation de chaleur.

Structure ergonomique, offrant un bon soutien dorsal et lombaire.

Coussin rembourré, en mousse haute densité pour un confort durable.

Revêtement en tissu résistant à l'usure et aux taches.

1.2. Fauteuil direction et vigie

Référence : FAUT-02

Fauteuil de bureau ergonomique haut de gamme avec dossier haut et appuie-tête intégré pour une utilisation prolongée en environnement professionnel.

Mousse à haute densité, garantissant un bon confort et une résistance à l'affaissement.

Forme légèrement incurvée pour un meilleur maintien des cuisses et du bassin.

Matériau respirant ou rembourrage capitonné pour améliorer la circulation de l'air et réduire la transpiration.

Assise en tissu et dossier haut. Assise réglable en hauteur et profondeur.

Inclinaison du dossier réglable, permettant d'adapter la posture selon l'utilisation. Mécanisme d'inclinaison synchronisé, autorisant un mouvement fluide entre le dossier et l'assise. Possibilité de blocage de l'inclinaison pour un maintien fixe de la posture.

Accoudoirs amovibles, réglables en hauteur et en largeur, surface rembourrée résistante à l'abrasion.

Réglage de la hauteur via un vérin à gaz, permettant une adaptation aux différentes morphologies.

Structure en plastique renforcé ou métal, garantissant une excellente stabilité.

Piètement à 5 branches, sur roulettes, optimisant la répartition du poids et la robustesse.

Coussin rembourré, en mousse haute densité pour un confort durable.

Revêtement en tissu résistant à l'usure et aux taches.

1.3. Bureau courant

Référence : BUR-01

Bureau de travail assis-debout.

Épaisseur plateau : Environ 2 à 3 cm, garantissant robustesse et durabilité.

Finition offrant une surface résistante et facile à entretenir.

Dimensions estimées : Longueur : 140 à 180 cm, avec un espace minimum libre de 120cm sous le bureau.
Profondeur : 70 à 80 cm

Piètement conçu pour optimiser l'espace sous le bureau et assurer un bon équilibre. Pieds équipés de patins pour protéger le sol et améliorer l'adhérence.

Prise intégrée en option.

1.4. Caisson mobile ou fixe

Référence : CAISS-01

Caisson mobile à trois tiroirs, conçu pour le rangement des documents et fournitures de bureau.

Matériaux assurant une bonne résistance aux chocs et rayures.

Tiroir supérieur : Adapté aux fournitures de bureau (stylos, carnets, petits accessoires).

Tiroir intermédiaire : Rangement supplémentaire pour documents ou dossiers.

Tiroir inférieur : Plus profond, conçu pour dossiers suspendus format A4/Folio.

Système de verrouillage : Serrure centralisée pour sécuriser l'ensemble des tiroirs, clé avec mécanisme sécurisé pour un usage professionnel.

Roues pivotantes à 360°, facilitant le déplacement sous ou autour du bureau.

Deux roulettes avec frein, permettant de stabiliser le caisson.

Hauteur : Environ 55 - 60 cm (ajusté à la hauteur d'un bureau standard).

Largeur : Environ 40 - 45 cm.

Profondeur : Environ 50 - 55 cm.

Ou caisson fixe à tiroir qui existe en plusieurs hauteurs. A hauteur de bureau, il permet un agrandissement de la surface de travail. Plus haut que le bureau, il permet une délimitation visuelle avec les autres bureaux ou circulations, tout en conservant les rangements nécessaires à la bureautique.

1.5. Armoire haute

Référence : ARM-02

Armoire haute 2 portes à portes battantes (ouverture à 270°)

Dim L 120 P 43 H 198 cm

Serrure 3 points – 2 jeux de clés fournis

4 tablettes réglables épaisseur 19 mm au pas de 32 mm sur crémaillère pour dossier suspendu ou classement Réglage au pas de 25 mm

4 vérins de stabilité autoportants pouvant être réglés par l'intérieur du meuble à l'aide d'un simple tournevis Poignée serrure dans boîtier encastré, 3 points

2 portes battantes montées sur charnières

1.6.Armoire basse

Référence : ARM-03

Meuble bas portes battantes

Dim L 90 P 43 H 103 cm

Corps en mélaminé épaisseur 19 mm

2 portes battantes sur charnières renforcées, ouverture à 270°. 2 tablettes réglables.

Piètement métallique sur vérins réglables avec plinthe amovible.

Serrure 3 points – 2 jeux de clés fournis

2 jeux de clés à fournir

1.7.Corbeille de bureau

Référence : CORB-01

Corbeille à papier

Dim Ø 31 H 40.5 cm

Matériau résistant

Volume 30 litres

1.8.Table de réunion direction

Référence : TAB-02

Table de réunion ronde 4 personnes

Dim Ø 110 H 74 cm

Plateau finition offrant une surface résistante et facile à entretenir

Piètement robuste.

1.9.Chaise visiteurs

Référence : CH-01

Chaise visiteurs, sans accoudoirs, empilable optionnel.

Forme assurant une ergonomie naturelle et un bon maintien du dos.

Si revêtement en tissu : résistant à l'usure et aux taches.

Matériau résistant à l'usure.

Equipé de patins anti-dérapants pour éviter d'abîmer les surfaces.

Dimensions estimées :

Hauteur totale : Environ 80 - 85 cm, Largeur : Environ 45 - 50 cm, Profondeur : Environ 50 - 55 cm, Hauteur d'assise : Environ 45 cm, standard pour une table ou un bureau.

1.10. Patères bureaux

Référence : PAT-01

Patère fixation murale.

Montage mural avec une visserie cachée ou un système d'accroche intégré.

Capacité de charge : Peut supporter entre 2 et 5 kg, selon la robustesse des matériaux et le type de fixation murale

1.11. Matériel de visioconférence pour réunion

Référence : VISIO-01

- 2 caméras motorisées ou grand angle, avec cadrage auto ou manuel : la caméra doit cadrer à la fois l'intervenant principal (retenu) et permettre une vision d'ensemble de la salle (présence éventuelle d'un avocat ou d'un interprète).
- Microphone de table ou plafond, avec bonne captation à distance : les visioconférences doivent permettre une image nette et un son clair, sans coupures, y compris pour une personne qui s'exprime faiblement ou dans un français approximatif.
- Haut-parleurs intégrés, permettant une écoute confortable sans saturation : écran, caméra, micro et hautparleurs doivent être fixés de façon discrète, robuste et antivandalisme (pas de câbles apparents ou éléments détachables).
- 2 écrans de projection ou moniteur, 65 pouces haute résolution, forts contrastes et de taille adaptée, dimensionné pour une lecture aisée des interlocuteurs à distance. Équipement antivandalisme, adapté à un espace potentiellement sensible (structure fixée, pas de manipulation possible par les retenus).
- Système relié à l'infrastructure réseau du bâtiment, avec priorisation du trafic visioconférences si nécessaire : la solution retenue devra être compatible avec les outils de l'administration judiciaire, via un protocole crypté et agréé pour les échanges sensibles
- 2 dalles de pilotage : une pour le magistrat et une pour le greffier, afin que l'un ou l'autre puisse prendre la main sur les audiences.

2. MOBILIER D'ACCUEIL ET SALLES D'ATTENTE

1.12. Siège coque 4 places

Référence : CH-ACC-01

4 sièges monocoque sur poutre sans accotoirs, résistants et faciles à nettoyer 2164,5 mm Dim L 252 P 60 H 79.5 cm

Hauteur assise 43 cm

Piètement en polyamide en forme de V avec patins réglables et anti-glisse

Serra scellé dans le sol.

1.13. Poste d'accueil

Référence : POST-01

Plan de travail droit, en L ou en U, suivant la conception de la pièce

Dimensions adaptées à la banque d'accueil

Plateau robuste, offrant une surface lisse et résistante aux rayures et aux tâches.

Fixation murale ou sur piètements intégrés, assurant une bonne stabilité.

Peut être soutenu par des joues latérales en bois ou en métal, cachant les câbles et renforçant la structure.

Profondeur de 60 à 80cm

Hauteur standard

Dimensions adaptées au volume de la pièce ainsi qu'à l'usage

1.14. Banque d'accueil

Référence : BANQU-01

Ligne matérialisée au sol pour favoriser la confidentialité des entretiens visiteur/agent d'accueil.

Réception debout pour tous les visiteurs, accessible PMR.

Plan de réception : tablette écriteure hauteur 110 cm, séparée du plan de travail par rehaussement tablette repose-sac, profondeur 20 cm côté visiteur

Compatibilité PMR : hauteur totale du vide sous la banque d'accueil, profondeur du vide

Largeur minimale du plan de réception debout : 140 cm

Plan de réception latéral, hauteur 72 cm pour réception assise.

Deux plans de travail stratifiés de longueur de dimensions adaptées à l'espace

Pieds réglables. Trous pour passage câbles avec obturateurs.

Fixation semi invisible sur cornière alu inversée.

1.15. Tableau d'affichage ouvert

Référence : TABLEAU-02

Dim L 120 H 90 cm

Liège aggloméré de 1 mm

Surface punaisable

Matériaux résistants

1.16. Tapis d'accueil PMR

Référence : PAILL-01

Tapis intégré dans fosse, adapté aux PMR, de haute densité

1.17. Portique et tunnel de détection à rayons X

Référence : RX-01

L'objectif est d'assurer le contrôle des effets personnels, bagages, colis et autres objets introduits dans le centre, afin de détecter toute tentative d'introduction d'objets prohibés, dangereux ou non autorisés. Le dispositif contribue à la sûreté du site et à la protection des agents, intervenants extérieurs et personnes retenues.

Fonctionnalités attendues :

- Détection par rayons X de type tunnel : analyse du contenu des sacs, bagages à main, mallettes, colis, etc.
- Affichage visuel sur écran haute résolution avec codage couleurs pour identification des matériaux (ex. organique, métal, plastique...).
- Capacité de traitement adaptée à un passage régulier, sans engorgement (vitesse de bande réglable, au minimum 0,2 m/s)
- Résolution suffisante pour distinguer objets de petite taille (lames fines, composants électroniques).
- Zoom et imagerie multi-angle / pseudo 3D appréciés pour affiner l'inspection.
- Possibilité de stockage ou d'enregistrement des images pour archivage temporaire ou relecture.
- Système d'alerte visuelle/sonore en cas de détection suspecte.

Performances attendues :

- Adapté à un usage fréquent, avec faible taux de fausses alertes.
- Interface conviviale pour les agents de contrôle, avec menus en français
- Conformité aux normes de sécurité radiologique (blindage, protection des opérateurs, arrêt automatique en cas de panne).
- Niveau sonore de fonctionnement compatible avec un accueil calme.

Le portique devra permettre d'absorber un grand flux de passage.

3. MOBILIER POUR SALLE DE REPLIS

1.18. Table mange-debout

Référence : TAB-CONV-01

Table mange debout

Dim Ø 80 H 110 cm Plateau stratifié ép. 24 mm Chant ABS

Piètement central robuste. Colonne centrale fixée sur un socle carré équipé de quatre vérins stabilisateurs

Embouts de protection en polypropylène noir non tachant

1.19. Chaise haute

Référence : TAB-CONV-02

Chaise haute, ergonomique.

Structure assurant stabilité et résistance à l'usure.

Repose-pieds pour améliorer l'ergonomie et le confort.

Dimensions estimées : Hauteur totale : Environ 100 à 110 cm, Hauteur d'assise : Environ 75 à 80 cm, adaptée aux tables hautes et comptoirs (standard de 105 cm), Largeur de l'assise : Environ 40 à 50 cm, Profondeur de l'assise : Environ 35 à 45 cm.

Léger et maniable, facile à déplacer et à reconfigurer selon les besoins.

Structure robuste, capable de supporter un poids standard de 100 à 150 kg selon le modèle.

1.20. Chaise courante ESR

Référence : CH-CONV-01

Chaise adapté aux espaces collectifs, cafétérias ou réfectoires.

Chaise avec prise de main en option. Appui sur table et empilable pour faciliter l'entretien des locaux.

Embouts sabot et embouts traîneau rivetés sur piètement, en polypropylène noir, non tachant

4. SANITAIRES (HORS ZONE ACCESSIBLES AUX RETENUS)

1.21. Poubelle WC

Référence : POUB-WC-01

Poubelle pour WC

Dim Ø 20.5 H 29 cm

Volume 5 litres

Liner en matière synthétique, fermeture silencieuse

1.22. Poubelle pour hygiène féminine

Référence : POUB-WC-02

Poubelle hygiène féminine

Dim L 16 P 51.5 H 54.5 cm

Volume 20 litres

En matière synthétique

Le couvercle peut être ouvert avec la main

Couvercle hygiénique qui maintient le contenu hors de vue

Ouverture latérale qui augmente la capacité et diminue le blocage des déchets dans la poubelle Finition brillante facile à nettoyer et résiste aux nettoyages fréquents et à l'usure

Équipée d'une poignée qui permet de porter jusqu'à 4 poubelles en même temps pour les vider

5. MOBILIER POUR LA GESTION DE SITE

1.23. Rayonnage polyvalent

Référence : RAY-POLY-01

Rayonnage polyvalent et modulable, adapté aux dimensions et au volume de la pièce ainsi qu'à l'utilisation qui est en est fait.

6. MOBILIERS POUR LES SALLES D'AUDIENCE

1.24. Table de jugement magistrat

Référence : AJ-01

Une table de jugement pour 1 personne suivant les exigences usuelles à l'esthétisme et à la fonctionnalité des salles d'audience.

Dispositif intégré pour permettre le passage de câble avec une gestion discrète des câbles électriques et informatiques.

Des emplacements spécifiques pour l'installation de micros et autres équipements techniques (vidéo, audio, etc.).

Un tiroir central sous chaque poste.

Emplacement prévu pour des plaques nominatives ou des étiquettes sur la face avant.

1.25. Bureau d'audience du greffier

Référence : AJ-02

Installation à proximité immédiate du juge, sur le côté, positionné sur l'estrade surélevée, lui permettant d'avoir une vue dégagée sur la salle et communiquer facilement avec le magistrat.

Dispositif intégré pour permettre le passage de câble avec une gestion discrète des câbles électriques et informatiques.

Dimensionné pour l'accueil de 2 écrans, d'un ordinateur portable et d'une imprimante

1.26. Estrade de surélévation

Référence : AJ-03

Une estrade pour surélévation de la table de jugement et du bureau d'audience du greffier, assorti à ces équipements, revêtement antidérapant

Nombre de marches : 1 à 2 marches en fonction de la hauteur de l'estrade (chaque marche ayant une hauteur standard d'environ 15 cm). Les marches et la surface de l'estrade sont recouvertes d'un revêtement antidérapant pour éviter tout risque de glissade (par exemple, un placage texturé ou une bande adhérente discrète). Système de fixation amovible ou semi-permanent, via des ancrages solides au sol, pour garantir une stabilité parfaite tout en permettant un démontage facile si nécessaire. Des embouts

en caoutchouc ou en plastique dur peuvent être ajoutés sous la base pour protéger le sol et atténuer le bruit.

1.27. Bancs et pupitre d'audience avocats

Référence : AJ-04

Positionné dans la partie avant de la salle, entre le public et le juge, non-surélevé. Sur le côté gauche depuis l'entrée public pour les avocats des retenus, et sur la droite pour les représentants de la préfecture

Bois mélaminé ou composite résistant

Micro directionnel, prise électrique, rebord antichute pour documents, pupitre inclinable Hauteur assise conforme à la norme NF EN 1728

Dimensionné pour l'accueil d'un avocat et un retenu en simultanée côté gauche, et pour le représentant de la préfecture côté droit

1.28. Banc d'audience public

Référence : AJ-05

Bancs de chaises en plaqué bois pour la capacité de la pièce et d'accueil du public. Fixation au sol via des ancrages dissimulés et solides

1.29. Pupitre filant

Référence : AJ-06

Structure en bois.

Finition en bois plaqué assorti avec la table de jugement et l'estrade.

Plateau incliné : Légère inclinaison (5 à 10 degrés).

Repose-pieds : Optionnellement, une barre de repose-pieds en métal ou bois peut être intégrée à la base pour améliorer le confort des utilisateurs lorsqu'ils sont debout durant une période prolongée.

Des ouvertures discrètes à l'arrière du pupitre permettent de faire passer les câbles de manière organisée et invisible pour les équipements électroniques (ordinateurs portables, micros, etc.).

Goulottes internes pour maintenir une gestion propre des câbles.

Prévoir des emplacements spécifiques pour l'installation de micros ou autres équipements techniques (vidéo, audio) selon les besoins des utilisateurs.

1.30. Matériel de visioconférence pour audiences

Référence : VISIO-02

2 caméras motorisées ou grand angle, avec cadrage auto ou manuel : la caméra doit cadrer à la fois l'intervenant principal (retenu) et permettre une vision d'ensemble de la salle (présence éventuelle d'un avocat ou d'un interprète).

Microphone de table ou plafond, avec bonne captation à distance : les visioconférences doivent permettre une image nette et un son clair, sans coupures, y compris pour une personne qui s'exprime faiblement ou dans un français approximatif.

Haut-parleurs intégrés, permettant une écoute confortable sans saturation : écran, caméra, micro et haut-parleurs doivent être fixés de façon discrète, robuste et antivandalisme (pas de câbles apparents ou éléments détachables).

2 écran de projection ou moniteur, dimensionné pour une lecture aisée des interlocuteurs à distance.

Équipement antivandalisme, adapté à un espace potentiellement sensible (structure fixée, pas de manipulation possible par les retenus).

Système relié à l'infrastructure réseau du bâtiment, avec priorisation du trafic visioconférences si nécessaire : la solution retenue devra être compatible avec les outils de l'administration judiciaire, via un protocole crypté et agréé pour les échanges sensibles

2 dalles de pilotage : une pour le magistrat et une pour le greffier, afin que l'un ou l'autre puisse prendre la main sur les audiences.